

guerre est le suivant: blé, 54 p. 100; avoine, 52 p. 100; orge, 48 p. 100 et seigle, 35 p. 100. Les bestiaux représentent un pouvoir d'achat de 33 p. 100 comparé avec la période s'étendant de 1909 à 1913 et pour les forces de choix, il est de 57 p. 100.

J'arrive maintenant à ce qui, d'après moi, est le plus grand obstacle contre lequel le cultivateur ait à lutter, aujourd'hui. Nous avons tous reçu par la poste des circulaires des fabricants de lainages, nous disant qu'ils ne peuvent pas lutter avec les manufacturiers demeurant ou fabriquant dans des pays à devise dépréciée. Le cultivateur canadien doit écouler une grande partie de ses produits à l'étranger, et c'est le marché d'exportation qui fixe les prix qu'il doit obtenir. C'est surtout le cas pour le grain et les bestiaux. Quand nous voulons exporter notre grain en Angleterre, nous nous apercevons que nos principaux concurrents sont: l'Australie, dont la devise est dépréciée de 9 p. 100 comparativement à la nôtre, l'Argentine, 16 p. 100; l'Inde, 39 p. 100; le Danemark, 39 p. 100; et l'Angleterre environ 12 p. 100. Cette dépréciation des devises est un véritable désavantage pour nous. Qu'on me permette de citer le rapport de notre agent commercial en Australie, publié dans le Bulletin des renseignements commerciaux du mois de mars dernier. Voici ce qu'il dit au sujet des prix et des ventes de blé en Australie:

Les importateurs anglais... perdant sur le change des livres sterling en dollars, ont essayé d'obtenir leur provision de blé d'Australie plutôt que du Canada et des Etats-Unis, ce qui a eu pour effet d'activer la demande.

Je n'en dirai pas plus long sur ce sujet, mais je voudrais pouvoir convaincre la Chambre de la nécessité qu'il y a de s'occuper de cette question de dévalorisation des devises. On devrait faire comprendre aux gens qu'il ne suffit pas d'être fier de leur dollar, et qu'il serait peut-être même bon de le laisser déprécier un peu pour pouvoir concurrencer ces autres pays.

M. McMASTER: L'inflation.

M. COOTE: Appelez la inflation ou tout ce que vous voudrez. Comment pourriez-vous faire comprendre au cultivateur de l'Ouest qu'il est en mesure de soutenir la concurrence de tous ces pays sur le marché anglais, tant que notre argent fera prime dans de pareilles proportions. Lorsque le cultivateur canadien envoie pour £100 de blé en Angleterre, il s'aperçoit que la vente ne lui donne que \$40. D'autre part, l'Australien est payé pratiquement au pair.

M. ARTHURS: Mon honorable collègue en ferait-il autant avec l'Allemagne?

M. COOTE: Non, monsieur le président; dans l'occurrence je ne citerai pas l'Allemagne

comme exemple. J'essaye d'exposer le problème au comité: car c'est véritablement un problème dont la situation du Canada dépend encore plus que du tarif douanier et qu'il ne faut pas traiter à la légère. Le cultivateur de l'Ouest est dans une situation très précaire, car dans la plupart des cas, tout ce qu'il produit, déduction faite des frais d'existence, c'est-à-dire la nourriture et l'habillement, sert à payer des intérêts. Lorsque le change est descendu à 18 p. 100, il y a deux ans, un cultivateur qui expédiait un wagon de bestiaux à Chicago d'une valeur de \$1,000, pouvait échanger sa traite à la banque pour \$1,180 et ce supplément de \$180 compensait dans une large mesure les droits de douane qu'il avait à payer pour importer ses bestiaux aux Etats-Unis. On peut en dire autant du grain et des bestiaux que nous expédions en Angleterre.

M. McMASTER: Mais lorsque le dollar canadien valait moins que le dollar américain le cultivateur canadien qui achetait aux Etats-Unis—car il y a des articles qu'il lui faut acheter là-bas—était obligé de payer plus cher.

M. COOTE: Oui, il devait payer davantage; mais la partie de sa récolte qu'il allait y vendre pour acquitter ses intérêts et diminuer sa dette le laissait tout de même avec une prime de un sixième environ. C'est une question à résoudre en raison du montant de la dette qu'ont encore à payer nos cultivateurs. Nous devons agir de façon à amener la prospérité chez nos cultivateurs. Quand les cultivateurs prospèrent, il en résulte de la prospérité pour le manufacturier. L'agriculture constitue la plus grande partie du marché des manufacturiers et je sais que mes honorables amis à ma droite ne méprisent pas le marché domestique. Les manufacturiers doivent avoir un marché domestique comme les cultivateurs, je crois même qu'ils comptent davantage sur lui. Dans ce pays, nous reconnaissons tous la valeur du marché domestique; nous savons en même temps que nous devons importer une certaine quantité de marchandises. Nous avons à payer un intérêt de 5 milliards de dollars et il nous faut exporter pour payer les intérêts. Et il faut compter beaucoup plus sur les cultivateurs que sur toute autre classe pour fournir les exportations. Dans les conditions actuelles je ne pense pas que le cultivateur puisse très bien continuer pendant longtemps. Je voudrais pouvoir faire comprendre au comité combien il importe de s'occuper de cette question.

L'hon. M. ROBB: Avant que vous quittiez le fauteuil, monsieur le président, je désire proposer que le numéro "456" soit inséré après